



**MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE GESTION GLOBALE
ETCONCERTEE DE L'EAU DE TYPE CONTRAT DE CANAL
AUTOUR DES CANAUX D'IRRIGATION DE LA PLAINE
D'AVIGNON**

**Compte rendu atelier diagnostic / pistes actions desserte en
eau**

Septembre 2025

**contre
champ**



Objectifs de ces ateliers

Premiers temps d'échanges partenariaux de l'élaboration d'un futur contrat de canal des canaux de la plaine d'Avignon, ces ateliers sont structurés autour des enjeux mis en évidence lors de l'étude d'opportunité relative à la mise en place d'une démarche territoriale à propos des canaux de la plaine d'Avignon (hors gouvernance).

Il ont pour ambition de :

- Contribuer à la définition d'**objectifs communs à l'ASA et ses partenaires répondant aux enjeux** mis en évidence collectivement lors de l'étude d'opportunité, pour **étayer la charte d'objectifs**
- Elaborer **un programme d'actions exemplaires** relayant de manière finalisée les objectifs communs de façon ambitieuse et réaliste pour **construire » le contrat de canal**
- **En lien étroit avec les instances de pilotage** présidant à la démarche d'ensemble
- Sans jamais perdre de vue que les volumes d'eau octroyés aux canaux sont intimement liés au **maintien d'un usage d'irrigation agricole**

Le diaporama d'animation de ces ateliers est communiqué avec ce compte-rendu

Table des matières

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DESSERT EN EAU	3
PARTICIPANTS	3
PROGRAMME DE L'ATELIER.....	3
GENERALITES	4
SECTEUR AGROPARC/MONTFAVET/LA CRISTOLE	4
SECTEUR CEINTURE VERTE	5
SECTEUR FER A CHEVAL DE MONTFAVET	6
SECTEUR AVAL DU CANAL CRILLON.....	6
SECTEUR PERIPHERIE DU PERIMETRE	6
SYNTHESE DES CARACTERISTIQUES DES DIFFERENTS SECTEURS DU PERIMETRE ET ACTIONS A ENVISAGER AU TITRE DI	
CONTRAT DE CANAL	8
CE QUE LES PARTICIPANTS RETIENNENT	7

Compte-rendu de l'atelier desserte en eau

Avignon – 16 septembre 2025

Participants

- Université Avignon – Marc Vincent, Anne-Laure Cognard-Plancq
- Grand Avignon – Olivier Villain
- Mairie du Pontet – Olivier Paul
- Mairie d'Avignon – Patrice Hénan, Jérémie Very, Jérôme Armand
- Mairie de Morières – Laurence Raoulx, Joris Varjabedian
- Citadis – Géraldine Ayme
- Chambre agriculture gestion de l'eau – Anthony Muscat
- Usager adhérent de l'ASA – Christian Teissier
- Agriculteurs adhérents de l'ASA – Gérard Pépin, Geoffroy Baloche, Jean-Philippe Briand, Serge Benech
- Agence de l'Eau – Isabelle Legoff
- FNE – Françoise Beaumont
- Conseil départemental du Vaucluse – Julie Chambost
- DDT du Vaucluse – Mélanie Videcoq
- ASA des canaux de la plaine d'Avignon – Céline Recordier, Sophie Eydoux, Yvan Alliaud

Programme de l'atelier

Cet atelier est destiné à alimenter les réflexions liées à l'élaboration du futur Contrat de canal tant sur un plan stratégique pour bâtir la charte d'objectifs, qui présidera aux destinées du contrat, que sur un plan opérationnel pour élaborer le programme d'actions du contrat. Il regroupe des acteurs concernés à différents titres par la desserte en eau brute ainsi que par la gestion des canaux de la plaine d'Avignon. Son ambition est de valoriser leur connaissance du territoire ainsi que des acquis et des problèmes constatés autour de l'enjeu suivant : « Desserte en eau brute »

Avec au programme :

- Présentation de l'atelier et tour de table
- Présentation de l'objectif de l'atelier
- Le projet de contrat de canal et ses motivations
- Le bilan des études existantes : Etude d'opportunité, schéma directeur et programme de régulation, étude filioles, étude de desserte des coteaux d'Avignon, Programme alimentaire territorial

Cet atelier d'échange autour de la desserte en eau brute, se propose de sectoriser les questions à traiter sur 5 zones : Agroparc/Montfavet/la Cristole, Ceinture verte, Fer à cheval de Montfavet, Aval du canal Crillon, Périphérie du périmètre.

Pour les secteurs du périmètre, les questions portent sur :

1. Les conditions et la sécurité d'accès à l'eau
2. Les opportunités/contraintes du passage sous pression
3. Les économies d'eau
4. La tarification

Le diaporama utilisé lors de cet atelier est communiqué en annexe de ce compte-rendu qui s'attache pour sa part à valoriser les enseignements de l'atelier d'échange.

Généralités

Les échanges durant l'atelier montre qu'il sera nécessaire d'avoir **une analyse fine secteur par secteur pour définir le programme d'actions**. En fonction du niveau d'urbanisation, du type d'agriculture, de la configuration des canaux, les solutions permettant d'améliorer les conditions de desserte peuvent être très variées. Il sera par ailleurs parfois nécessaire de mieux connaître les usages pour adapter les ouvrages à ceux-ci.

Secteur Agroparc/Montfavet/la Cristole

- Ce secteur est **le plus en tension en termes d'accès à l'eau**. Il présente de **nombreuses filioles privées non entretenues** qui compliquent voire empêchent l'apport d'eau sur les parcelles aval. Certains agriculteurs sont obligés d'entretenir des filioles sur des tronçons qui ne leur appartiennent pas pour avoir accès à l'eau. Cette pratique rajoute des charges d'exploitation non compatibles avec la situation économique de la culture du foin.
- **Pour la zone Agroparc, les servitudes** relatives aux canaux syndicaux **sont inscrites dans les contrats de vente**. Bien qu'en ayant connaissance de ces servitudes, **les propriétaires ne les appliquent pas nécessairement**. Il est alors **difficile d'intervenir a posteriori** comme lorsqu'il faudrait faire retirer par exemple un mur construit directement en haut de berge. L'ASA peut alerter le service urbanisme du Grand Avignon sur le non-respect des servitudes sur ses ouvrages mais sans que cela induise une intervention de la collectivité. Des accès ont ainsi pu être définitivement perdus.
- Parmi les exemples de dysfonctionnement évoqués, qui pourraient bénéficier d'une prise en compte dans le cadre du projet de contrat de canal, on retient notamment :
 - un ouvrage de passage sous route est effondré. La ville d'Avignon n'est pas intervenue et la parcelle n'a pu être irriguée. La ville d'Avignon indique qu'elle n'a pas été alertée du problème. **Dans le cadre du Contrat de canal**, il pourrait être intéressant de **définir des procédures permettant au service d'entretien des filioles** d'être mieux informé de ce type de problématique. La procédure prévoira également la manière dont le service d'entretien informe les adhérents des mesures qui ont été prises/des interventions réalisées.
 - **À la suite des aménagements urbains, certaines prises peuvent par ailleurs se retrouver en bord de voirie ou de piste cyclable**, avec de mauvaises conditions de sécurité d'accès et de manipulation.
 - Les agriculteurs observent par ailleurs que **des plantations ont été faites en bord de canal, là où l'entretien était mécanisé mais ne peut plus se faire**. Ils se demandent si les aménités n'ont pas été privilégiées au détriment de l'arrosage.
- L'entretien des filioles agricoles est a priori assuré régulièrement et de façon correcte. **Ce sont les filioles en zone urbaine qui posent des problèmes. Une forte**

sensibilisation/concertation pour faire entretenir les filioles, serait **une piste à explorer mais son efficacité potentielle divise les participants.**

- **Le déplacement des filioles sous emprise privée vers une emprise publique pourrait être une solution** technique mais les participants pressentent qu'il va poser **des problèmes de coûts.**
- **Le passage en sous pression** est déjà existant sur toute la zone Agroparc, mais ce type de desserte n'est a priori pas adaptée à l'irrigation des prairies. Ce qui signifie que localement, **si on fait un réseau sous pression**, il faudrait **envisager de changer les cultures** pour les adapter au réseau pression qui serait développé. Par ailleurs, le passage en réseau sous pression a d'autres conséquences qu'il faudra prendre en compte, comme par exemple sur les exutoires, tels que le lac de Saint Chamand sur Bel Air. De même, le réseau gravitaire peut contribuer à l'assainissement pluvial et l'impact de l'abandon de ce réseau est également à considérer. Il faut également ne pas négliger que le sol est très filtrant et s'assurer qu'une irrigation localisée serait adaptée. Enfin, une telle modification des conditions d'alimentation implique des investissements chez les particuliers/agriculteurs qui doivent être considérés dans l'analyse.

Secteur ceinture verte

- Il y a **beaucoup de friches**, notamment parce que **les vergers sont quasiment tous abandonnés** pour diverses raisons (pas de reprise d'exploitation après retraite, zone expropriée pour création de la liaison Est-Ouest au sud d'Avignon, création de la ligne LGV a coupé des réseaux hydrauliques et fait perdre des parcelles, ...). Pour les zones expropriées, l'ASA a d'ailleurs dû distraire 40 ha du périmètre. Il est à noter que ce projet LEO est a priori abandonné.
- **Si ce secteur est protégé de toute urbanisation, le PLU n'y est pas respecté.** Quant au **maintien de la zone agricole**, il dépend aussi **des règles foncières et en particulier de la capacité à construire des bâtiments d'exploitation.**
- Il n'y a que **les prés et quelques petits jardins/maraichers qui utilisent le gravitaire.**
- **Le maraichage irrigué alimenté par forage dans la nappe**, en particulier pour des raisons de qualité bactériologique sur les légumes feuilles (salades, ...). Les niveaux de consommation entre culture sous serre et de plein champ diffèrent énormément avec pour 1 kg de tomates, 20 l sous serre contre 300 l en plein champ (*cette différence mentionnée pendant la réunion serait surestimée, les références consultées font plutôt état de 60 l en plein champ*). L'évaporation sous serre est en effet inférieure d'environ 20%. Par ailleurs, **la double facturation de l'eau** (utilisation du forage et redevance Agence de l'Eau associée + paiement du rôle à l'ASA) pose des **problèmes de pérennité économique des exploitations.**
- Sur toute la zone, **la nappe associée à la Durance est à 4 m de profondeur** et donc facilement mobilisable. Si on envisage une **modernisation vers le sous pression**, il faut **s'assurer que les forages puissent être maintenus** sans les apports de l'irrigation gravitaire, d'autant plus que les passes à poisson aménagées sur la Durance ont entraîné une baisse de la nappe de 40 à 80 cm sur le secteur. Il faut voir s'il est pertinent de considérer que **le canal doit plutôt avoir une fonction de sécurisation du niveau de la nappe** sur ce secteur.
- **Au-delà le fonctionnement du gravitaire rencontre les mêmes problèmes qu'ailleurs** : niveaux d'eau à réguler, filioles qui se perdent dans les terres abandonnées, absence d'entretien, ... L'accessibilité du secteur pour les engins agricoles, voire pour les

véhicules légers, n'est pas bonne et certaines parcelles sont abandonnées pour ces raisons. Plus elles sont éloignées du canal, plus elles se trouvent abandonnées du fait des difficultés d'accès à l'eau par les filioles.

Secteur Fer à cheval de Montfavet

- **L'accès à l'eau et le fonctionnement sont plutôt bons**, sachant que ce secteur est très proche du canal et que **beaucoup de parcelles sont en lien direct avec les ouvrages syndicaux**.
- **Le foncier est beaucoup plus agricole, l'entretien est donc beaucoup mieux assuré**. Il y a uniquement quelques parcelles urbaines que les agriculteurs entretiennent quand les urbains ne le font pas.
- En revanche, **la production de foin est de moins en moins rentable**, voire déficitaire. La disparition de troupeaux et la croissance des zones cultivées implique la mise sur le marché de foins qui étaient avant destinés à l'autoconsommation. Le prix du foin tend donc à diminuer. C'est un problème structurel que l'on ne peut pas ignorer si l'on pense desserte en eau, sachant que **la desserte gravitaire est la seule qui vaille pour la production de foin**. Des surfaces de foin ont également été perdues du fait de l'urbanisation même si quelques surfaces ont été gagnées en Ceinture Verte, mais globalement on constate des réductions des surfaces en foin.
- **Il reste 4 à 5 agriculteurs sur l'ensemble des prairies de cette zone** et leur moyenne d'âge est supérieure à 50 ans. La plupart sont des doubles-actifs passionnés et défendent que les prairies constituent une aménité paysagère en interrelation avec le canal. **S'ils arrêtaient, l'impact sur l'ASA serait important**. La question du maintien et de l'entretien du réseau hydraulique, aujourd'hui assuré par les agriculteurs, sera posée même si le réseau de filioles privées est moins dense que sur Agroparc.
- **Des tentatives de diversification sont étudiées**. Elles impliqueront probablement **de moindres consommations en eau**.

Secteur Aval du canal Crillon

- **L'accès à l'eau est satisfaisant**. Mais il n'y a **pas beaucoup d'agriculteurs sur ce secteur** qui s'urbanise de plus en plus. A l'extrémité aval, le parcellaire est fragmenté entre plusieurs propriétaires.
- **La filiole du Vallon est très urbanisée et pourrait mériter de passer sous pression** pour la desserte, tout en maintenant les ouvrages pour **assurer l'assainissement pluvial**.
- **L'extrémité du canal Crillon recueille beaucoup de rejets pluviaux**.

Secteur périphérie du périmètre

- **Le projet d'alimentation des Coteaux d'Avignon est prévu pour se réaliser par tranche**, avec une première tranche de 200 ha puis le reste ensuite. L'objectif est de permettre une diversification du secteur viticole. Les ouvrages sont dimensionnés sur la base de 1500 m³/ha/an et un débit global de 250 l/s pour 630 ha potentiellement desservis.
- L'équipement de ce secteur permettrait de conforter l'ASA dans la desserte d'eau agricole.
- **Si le projet était déposé dans le cadre d'un appel à projet Feader, probablement en 2026, ne pas négliger la crise viticole, qui induit des capacités d'investissement très réduites** des exploitants, voire nulles, avec des possibilités de remettre en cause le projet.

- Par ailleurs, les communes ont des **projets de Zone Agricole Protégée sur ce territoire.**

Ce que les participants retiennent

Un dernier tour de table a permis à chaque participant de souligner un ou plusieurs points à retenir de cet atelier, parmi lesquels :

- Il faut **sauver l'agriculture si on veut faire perdurer les canaux.**
- **L'avenir de l'ASA est très lié à l'avenir des agriculteurs.** Cet axe doit être intégré au Contrat de canal, notamment en considérant les aménités de l'irrigation gravitaire. Des aides accordées par les collectivités seraient une solution.
- Au-delà de l'accès à l'eau, **la pérennité des agriculteurs permettra aussi l'accès aux financements publics pour l'ASA.** Sans la possibilité d'investir, l'ASA aura du mal à faire perdurer ses ouvrages.
- **La question de l'entretien des réseaux revient au centre des discussions.** Il y a besoin de clarification forte et d'outils bien identifiés. **L'intégration des principales filiales aux ouvrages de l'ASA** pourrait être une voie à explorer. Cela permettrait d'**avoir une continuité d'exploitation** du canal principal jusqu'à la parcelle.
- **L'arrosage gravitaire à Montfavet est essentiel** pour éviter la désertification du secteur. **Le territoire devra plutôt rester gravitaire. Les économies d'eau encouragées sont à interroger,** car cette eau en quantité participe à l'alimentation de la nappe et retourne au milieu.
- **La désimperméabilisation est importante.** Il faut infiltrer les eaux pour réduire le risque inondation et favoriser l'alimentation de la nappe.
- **Le besoin de communication entre la ville d'Avignon et les irrigants est important.**
- **Le passage sous pression à Bel Air Sud poserait le problème du maintien des aménités.** Il existe sûrement **des secteurs plus urbains mieux adaptés.**
- Il faut **accélérer la mise en œuvre du Contrat de canal pour rentrer dans le concret.**
- Le Contrat de canal doit **permettre de rendre l'ASA plus forte.** L'intégration de filiales pour améliorer les conditions d'exploitations serait un levier pour cela. Les collectivités seraient alors plus enclines à participer puisque l'état des filiales serait amélioré. Ce renforcement doit également contribuer à ce qu'elle soit plus écoutée quant à la pérennité des réseaux.
- **Les échanges entre les participants ont été intéressants et riches.** Il faut poursuivre.

Synthèse des caractéristiques des différents secteurs du périmètre et actions à envisager au titre du contrat de canal

Secteur	Utilisation du réseau	Desserte en eau	Actions à envisager
Agroparc-Montfavet-La Cristole-	Quand la desserte est assurée, l'eau est utilisée	Très problématique du fait du manque d'entretien des filioles privées. Certaines filioles fonctionnent car entretenues par des agriculteurs en dehors de leur exploitation.	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'entretien des filioles - Proposer un service d'entretien (facturé) - Passer certaines filioles privées dans le périmètre syndical - Déplacer certaines filioles sous emprise privée vers des emprises publiques - Passer certains secteurs en arrosage sous pression
Ceinture verte	Besoin en desserte gravitaire partiel, plutôt sur quelques jardins et surtout les prairies, de nombreuses exploitations sur forage	Satisfaisante à proximité du canal Puy, plus difficile sur les parcelles éloignées, du fait du manque d'entretien des filioles privées	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'entretien des filioles - Proposer un service d'entretien (facturé) - Assurer un maintien de la nappe par le canal et l'irrigation gravitaire - Déplacer certaines filioles sous emprise privée vers des emprises publiques
Fer à cheval Montfavet	Quand la desserte est assurée, l'eau est utilisée	Satisfaisante car le chevelu des canaux syndicaux implique que les irrigants ne dépendent pas d'un long linéaire de filioles privées	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'entretien des filioles - Proposer un service d'entretien (facturé) - Déplacer certaines filioles sous emprise privée vers des emprises publiques
Aval du canal Crillon	Besoins en eau limités en lien avec l'urbanisation	Satisfaisant, la plupart des parcelles est à proximité immédiate du réseau syndical	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à l'entretien des filioles - Proposer un service d'entretien (facturé) - Moderniser la desserte de la filiole du Vallon par un réseau pression